



N°70
10 FF

Folklore de CHAMPAGNE



A SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS

La Caisse d'Épargne de Troyes nous aide

Vous aussi, sachez vous en servir

CAISSE D'ÉPARGNE DE TROYES



Complétez votre collection

 **Folklore de
CHAMPAGNE**

Rumilly-lès-Vaudes 10260 Saint Parres-lès-Vaudes C.C.P. SAFAC 16832-44 Paris

N° 2	7 f	51	Danse mon enfant	7 f
14	A Courteron	52	Cloches et sonneurs	7 f
15	On dansait à	53	Le sabotier	7 f
17	Jeux de garçons	54	Taques de cheminées (I)	7 f
22	Chansons à boire	55	Taques et styles (II)	7 f
24	Le tir à l'oie	56	Le cordier en tilleul	7 f
25	Le bourrelier	57	Vieux bal à Celles	7 f
30	Bal à Bragelogne	58	Les empiriques	7 f
31	Costumes St-Dizier - Wassy	59	Les roulées	7 f
32	Eaux merveilleuses	60	Le tonnelier	7 f
33	Le chaînetier	61	Le carillonneur	7 f
34	Vieux mots vigneron	62	Des puits	7 f
43	St-Hubert et la rage	63	Le pain	12 f
44	Au feu, les pompiers	64	Les archers	7 f
45	Centenaires	65	La foudre dans l'Aube	7 f
46	Vigne en foule	66	Le feu du ciel	7 f
47	Il était une fois	67	Révolte des vigneron bars.	12 f
48	Pressoirs anciens	68	La faux	10 f
49	La lessive	69	Une ferme à Channes	10 f
50	Poids et mesures	70	A Saint-André-les-Vergers	10 f

Boutique de prêt à porter féminin

Prune

42, avenue Général-Leclerc Saint-André (près de la mairie)

Ouvert tous les jours de 13 h à 20 h
le samedi : de 9 h à 19 h sans interruption

**DES ARTICLES RENOUELÉS
A DES PRIX ÉTUDIÉS**

MOTOCULTEURS-TONDEUSES
GENERATEURS

HONDA

Service après-vente

Ets BRAVARD

66, rue de la République
SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
Tél. 43.11.22

**Société Champenoise
de Menuiserie
& de Charpente**

Vente au détail

- BOIS DE CHARPENTE Sapin - Chêne
- PLANCHER - FRISETTE - PLINTHE
- CHAMPLAT - PANNEAUX
- DECOUPE SUR MESURE
- TOUTES FOURNITURES POUR LA MENUISERIE
- PETITE QUINCAILLERIE

8 rue de la Croix-Blanche SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
☎ (25) 79.36.60 et 81.38.98

Fabriquer
Troyenne
de **S**tore

2, rue des Epingliers
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. (25) 82.47.56





M. Georges Royer
Conseiller général.
Maire de Saint-André-les-Vergers

Bulletin trimestriel

**Société des Amateurs
de Folklore et Arts
Champenois**

Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint Parres lès Vaudes

Gérant

Jean Daunay

Conseiller technique

Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel

Jean Dégully

C.C.P. Safac 16.832.44 Paris

Abonnements

De soutien	40 F
Simple	30 F
Etranger	50 F
Bienfaiteur	100 F

Points de vente

Jean Daunay
Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint Parres lès Vaudes
Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV 10000 Troyes

MAI 1980

numéro 70

A SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS

Enquête

Jean Adam et ses élèves

Maquette

Gilbert Roy

Impression offset

Imprimerie SONODA
Z.I. La Maladière
10300 Sainte Savine
Dépôt légal 2^e trimestre 1980
Commission Paritaire n° 53035

Reproduction interdite
sauf autorisation de l'Éditeur

Exceptionnellement, ce n° 70 sera
vendu 5 F à Saint-André, les 17 et
18 mai 1980, à l'occasion du Festi-
val.

Saint-André est heureux d'accueillir le VI^e Festival du Folklore Régional.

Le Groupe Folklorique « Les Chenevotots », émanation du Centre d'Art Populaire, accueillera nos invités au nom de la population de Saint-André, lors de ce festival de danse champenoise qui aura lieu dans notre Commune, les 17 et 18 Mai 1980.

Au cours de ces deux journées, notre Cité, grâce aux nombreux groupes folkloriques de Champagne qui regrouperont près de 800 jeunes gens et jeunes filles costumés, revivra pour un temps, au siècle dernier.

Le passé de Saint-André s'y prête bien d'ailleurs.

Lorsque toutes ces Sociétés évolueront aux alentours de notre vieille Eglise, comment ne pas évoquer ce qui a été la raison d'être de la création de notre Commune par Saint Frobert, la célèbre Abbaye de Montier la Celle, hélas totalement détruite lors de la Révolution puisque déclarée comme carrière publique.

Le rayonnement spirituel et intellectuel de Montier la Celle a été grand en Occident.

Quand ces jeunes, au son des musiques traditionnelles du Folklore fouleront de leurs pieds, notre sol Dryat, ils y retrouveront l'empreinte de nombreuses générations qui, pendant des siècles, ont peiné dans les immenses cultures maraîchères de notre vieux village, puisque Saint-André avait la réputation d'être le potager extra-muros de Troyes.

C'est dans l'espoir de nombreux visiteurs que Saint-André se prépare à accueillir ce VI^e Festival du Folklore.

Georges ROYER,
Maire de Saint-André.



6^e Festival de Danse champenoise

Organisé par la Société des Amateurs de Folklore et Art Champenois, la Maison de la Culture André Malraux de Reims, la Municipalité de Saint-André-les-Vergers et le Comité de jumelage Saint-André - Ober-Ramstadt.

AILLEVILLE

AILLEVILLE, Aube
Mme Demaria, Ailleville 10200 Bar-sur-Aube.
Tél. 27.15.22

LES COSSIERS

AVENAY-VAL D'OR, Marne
Pascal Gabriel, 22, rue de Guigny
Avenay 51160 Ay. Tél. 52.31.20

LOU VAU CHAMPEIGNAT

CELLES SUR OURCE, Aube
Pascal Cote, Celles sur Ource
10110 Bar sur Seine. Tél. 38.50.06

LES CATALAUNES

CHALONS SUR MARNE, Marne
Jacqueline Prieto, 30, rue Clément Marot,
51000 Châlons sur Marne. Tél. 64.42.77

LES JASEES

CHALONS-SUR-MARNE, Marne
Jean-Claude Pierson, 40, rue des Artisans,
51000 Châlons sur Marne. Tél. 64.06.63

LES VERDEROLES

LA CHAPELLE SAINT LUC, Aube
Marie-Pascale Maurant
1, rue des Murots, 10120 Saint-André-les-
Vergers

GUILLEMIGELE

CRENEY, Aube
Fernand Champlon, rue de la République
Creney 10150 Pont Sainte Marie
Marie-Claire Berlot, La Cour aux Changeurs
Creney 10150 Pont Sainte Marie. Tél. 81.08.55

LES GAYETTES

POLISOT, Aube
Christiane Baroni, Poliset 10110 Bar sur
Seine. Tél. 38.51.10
Alain Léveillet, Poliset 10110 Bar sur Seine.
Tél. 38.52.96

LES JOLIVETTES

REIMS, Marne
Nicole Poirrette, 19, rue Lamartine
51100 Reims. Tél. 08.28.80

LES CNAS DOU SOLE

LES RICEYS, Aube
Marguerite Garbison
10340 Les Riceys. Tél. 38.35.63

LES BECUYES

ROMILLY-SUR-SEINE, Aube
Bernard Hampe, 49, rue du Dr Schweitzer
10100 Romilly sur Seine. Tél. 24.76.68

LES CHENEVOTOTS

SAINT-ANDRE-LES-VERGERS, Aube
M. Claude GUILBARD, 17, rue Montesquieu,
10120 Saint André les Vergers. Tél. 82.44.06
Isabelle Idoux, 13, rue Charles Denuet
10120 Saint André les Vergers

LES BLUTES

SAINT-DIZIER, Haute-Marne
Club des Loisirs, Mère Hélène,
48, rue François 1^{er}
52100 Saint Dizier. Tél. 05.10.52

LES MORELLES

SAINTE-MARIE-DU-LAC, Marne
Serge Jacquet
Ste Marie du Lac 51290 St Remy en Bouse-
mont. Tél. 41.64.65
Anne-Marie Bassery, Résidence l'Arquebuse
20 n° 15, 52100 Saint Dizier. Tél. 05.23.41

THIEFFRAIN

THIEFFRAIN, Aube
Mme Lambert
Thieffrain 10140 Vendeuvre sur Barse
Tél. 45.34.87 - 77.20.23

LES BISQUAINS

TROISSY, Marne
Marie-Paule Moreau, 21, rue Jean-Jaurès
Troissy 51700 Dormans. Tél. 50.70.35

JEUNE CHAMPAGNE

TROYES, Aube
Guy Lerat, 15, rue des Hauts-Clos
10000 Troyes. Tél. 72.07.13

LES FLUTEAUX

WASSY, Haute-Marne
Jacques Labarre, route de Pont-Varin
52130 Wassy. Tél. 04.31.71

6^e Festival de danse champenoise

Samedi 17 mai

15 h : Animation dans l'agglomération de Troyes par les groupes folkloriques de Wassy, Troyes, Saint-André, Riceys, Polisot, Crenéy et La Chapelle Saint-Luc.

21 h 30 : Défilé aux flambeaux dans les rues de Saint-André.

22 h 30 : Feu d'artifice.

23 h : Spectacle d'ouverture

Cette soirée est assurée conjointement par les ensembles traditionnels **Les Fluteaux de Wassy, Les Gayettes de Polisot, Les Cnas dou Solé des Riceys** et le groupe folklorique d'**Ober-Ramstadt**.

Bal à Neuville : Soyote, Tambourinette, quadrille, gigue, « Passant par Paris ».

Danses champêtres : Branle de la belle, claquettes vendeuvoises, soyote de Villiers-aux-Bois, gigue de Villeneuve-au-Chemin.

Bal de Bergères : Ronde de carnaval, polka piquée, soyote, mazurka.

Carnaval de Saint-Aubin : Marche, promenade des cocus, ronde folle, bûcher de Carnaval.

Danses d'Aube : Gigue valsée de Rumilly, polka piquée d'Ardusson, soyote baralbine, varsoviennne de Bragelogne.

Bal à Bragelogne : Marche Napoléon, avant-deux, danse des serviettes, danse des bâtons, valse-vienne ; pioche.

Bal de mariage : Jolivettes, anguilles, valse d'hommes, « hyménée », grande-danse, rond-danse.

Bal à Ober-Ramstadt par l'ensemble folklorique de la ville jumelée.

1 h à 4 h : Bal sous rotonde avec l'orchestre **Jean Michel**.

Dimanche 18 mai

10 h : Office religieux.

11 h : Défilé passe-rues.

11 h 15 : Renouveaulement du jumelage Saint-André - Ober-Ramstadt sur l'esplanade.

15 h 30 : Grand défilé dansant.

16 h : Spectacle de festival.

LES CHENEVOTOTS	Soyote et Quadrille de Neuville-sur-Seine Soyote de la Vanne
JEUNE CHAMPAGNE	<i>Bonjour ma cousine</i>
GUILLEMIGELE	<i>Gugus avec son violon</i> <i>Enfilons les aiguilles de bois</i>
JEUNE CHAMPAGNE	Polka et Quadrille de Rumilly-lès-Vaudes
GUILLEMIGELE	Sicilienne de Bergères Gigue de Saint-Martin-de-Bossenay
LOU VAU CHAMPEIGNAT	« Nous sommes tous des vignerons » Varsoviennne et Valse-vienne de Celles-sur-Ource
LES BISQUAINS	<i>Derrière les lilas blancs</i>
LES CNAS DOU SOLE	<i>Jeux de corde</i>
LES BISQUAINS	<i>La sabotée</i> Varsoviennne de Pontfaverger
LES CNAS DOU SOLE	Polka et Danse de la pelle de Chigny-les-Roses
LES GAYETTES	Polka de l'Ardusson Avant-deux de Bragelogne Pioche des Riceys Marche Napoléon Tambourinette de Bragelogne

6^e Festival de danse champenoise

LES FLUTEAUX	<i>La Perdriole</i>
LES BLUTES	<i>Le fermier dans son pré</i>
THIEFFRAIN	<i>La fille du Président</i>
	<i>Cueillons la rose</i>
LOU VAU CHAMPEIGNAT	« Valse de Lusigny »
	Gigue et
	Sicilienne de Celles-sur-Ource
LES COSSIERS	Claquettes de Vendeuvre-sur-Barse
	Polka piquée de Bar-sur-Aube
LES MORELLES	Soyote de Bar-sur-Aube
	Marguerite de Loches-sur-Ource
OBER-RAMSTADT	Danses allemandes
LES FLUTEAUX	Soyote de Villiers-aux-Bois
	Gigue de Villeneuve-au-Chemin
LES JOLIVETTES	Danse des jolivettes de la Neuville-au-Pont
LES VERDEROLES	Soyote de la Chapelle Saint-Luc
	Varsovienne de Saint-Benoît-sur-Vanne
	<i>La ptite hirondelle</i>
LES MORELLES	<i>Au bord de la rivière</i>
	<i>Au ptit bois charmant</i>
LES CNAS DOU SOLE	« Valse des Riceys »
	Danse des serviettes et
	Danse des bâtons de Bragelogne
LES GAYETTES	Gigue de Bar-sur-Aube
	Polka et
	Mazurka de Bergères
AILLEVILLE	Soyote de Bar-sur-Aube
LOU VAU CHAMPEIGNAT	Branle de Champagne du XVI ^e siècle
	Branle coupé Andan du XVI ^e siècle
LES JOLIVETTES	Polka du talon de Bercey-en-Othe
	Chiberli de Langres
LES MORELLES	« Mvi fusin rouilli »
	Soyote de Chavanges
	Danse des jardiniers d'Argonne
	Grande-danse de Saint-Benoît-sur-Vanne
LES JASEES	« La petite Thérèse »
	Polka et
	Sicilienne de Bragelogne
LOU VAU CHAMPEIGNAT	Contredanse de Lusigny
LES FLUTEAUX	Ronde de carnaval et
	Rondanse de Bergères

19 h : Bal sous rotonde avec l'orchestre **Jean Michel**.

23 h : Fin des festivités.

EXPOSITIONS

du 5 au 18 MAI

au Presbytère de Saint-Julien-les-Villas : **SANCEY D'AUTREFOIS**

du 12 au 18 MAI

dans la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville de Saint-André-les-Vergers :

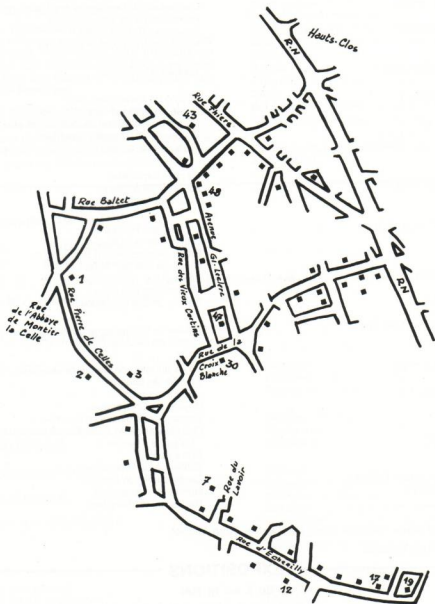
AU TEMPS DES DRYATS

du 1^{er} au 29 JUIN

au Musée de Vauluisant à Troyes : **NOS COQS DE CLOCHERS**

Plan du « village de Saint-André »
établi par les élèves de M. Adam.

Vieilles fermes dryates.



UNE FERME MARAICHERE DRYATE

LA MAISON DU GRAND-PERE

Ce n'était plus qu'une vieille maison. Depuis déjà bien longtemps, le propriétaire avait renoncé à y entreprendre quelque réparation que ce fût. Un jour ou l'autre on s'attendait à ce qu'elle disparaisse.

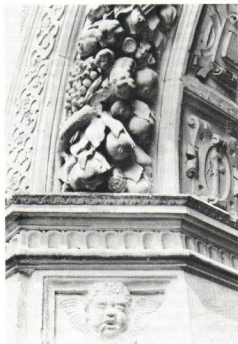
C'est chose faite.

Ne jugeons pas. Les besoins actuels ne sont plus ceux du siècle dernier. Un complexe scolaire est né sur l'emplacement de la vieille maison. Il permettra à nos enfants de bénéficier d'un enseignement donné dans de bonnes conditions d'hébergement.

La vieille maison n'est plus. Elle n'aura pas survécu à ses deux derniers habitants : le grand-père et son chien. Des bâtiments nouveaux ont envahi le jardin de terre noire et fertile, légère à la bêche du jardinier. Les murs et les cours ont mordu sur le petit bois sauvage où jouaient autrefois les enfants pendant les vacances.

On leur recommandait, bien sûr, de ne pas aller trop loin dans ce terrain plus ou moins marécageux de la Vienne. On leur demande surtout de n'aller pas trop loin, du côté de la fontaine Saint-Martin. La vieille histoire de « la Louise » les en aurait d'ailleurs dissuadés.

Des légumes et des fruits ornent le portail de l'église.



LOUISE

C'était une enfant comme les autres, comme ils étaient presque tous, à la campagne, en ce temps-là. De famille pauvre. Très jeunes, ils devaient participer à la vie et au travail de la famille.

Dans la mesure de leurs moyens, sans doute. Mais quel est l'enfant de nos villages qui n'employait pas ses jeudis, ses soirées, ses vacances, à garder la vache dans les prés, à glaner derrière la voiture gerbière après qu'on avait ramassé les gerbes, à soigner volailles et lapins ?

Louise ne pouvait échapper à la condition commune. Aussi ne trouvait-elle pas extraordinaire que sa maman l'envoie régulièrement à l'herbe « pour les lapins ».

Ce n'était pas parce que sa mère était restée seule après la mort de son père, c'était parce qu'on avait l'habitude que les enfants ne restent « jamais sans rien faire ». D'autant plus qu'ils pouvaient se rendre utiles.

Aussi, ce jour-là, Louise était-elle partie dans la campagne environnante chercher une **gironée** d'herbe pour les lapins qu'élevait sa maman.

Saint-André n'était alors qu'un modeste village assez éloigné de la ville. La campagne était vaste autour des quelques chaumières qui accompagnaient l'importante abbaye de Montier-la-Celle. Des travaux n'avaient pas encore été entrepris pour canaliser les nombreuses Viennes qui traversaient le territoire et qui en faisaient un immense et traître marécage.

Louise était donc partie à la recherche des panais, des plantains, des sénéçons et autres végétaux dont les lapins sont toujours restés friands.

Elle n'était pas seule. C'est bien connu : les enfants de nos campagnes se sont toujours entendus pour se trouver dans la nature, à la croisée du dernier chemin, pour rire et s'amuser ensemble, quittes à poursuivre ensuite la chèvre ou la vache qui s'étaient échappées, quitte à précipiter la cueillette de l'herbe, avant de regagner la maison.

C'est bien ce qui se passa ce jour-là.

Après avoir bien musé, les enfants s'avisèrent qu'il se faisait tard. Brusquement, ils se séparèrent pour vaquer chacun à ses occupations.

On pense que Louise se dirigea tout de suite vers les endroits qu'elle connaissait bien pour lui fournir en abondance les herbes ap-

propriétés. C'étaient des lieux qu'elle avait l'habitude de fréquenter. Elle savait aussi les coins dangereux, ceux où elle aurait pu perdre pied et s'enliser. Elle prenait garde de n'aller que là où la terre était ferme, quitte à s'assurer d'une main, à la basse branche d'un arbre quand elle avait à cueillir une herbe sur une rive incertaine.

Elle connaissait cette terre par cœur pour l'avoir tant et tant de fois pratiquée.

Et pourtant...

Louise n'était pas rentrée ce soir-là.

Alors que toutes les autres fillettes et les autres garçons étaient, depuis longtemps, de retour. C'est la raison pour laquelle la maman de Louise s'inquiétait.

Qui décida de s'en aller à la recherche de son enfant.

Sitôt qu'elle fut à proximité de l'entrelacs formé par les nombreux canaux des Viennes, alors que la nuit tombait, l'angoisse l'étreignit devant ce marais qu'elle avait, elle aussi, maintes fois, traversé.

Comme elle ne voyait plus guère du fait que la nuit tombait, elle prit le parti d'appeler.

« Louise, Louise, Louise... » criait-elle à tous les échos. Et ceux-ci lui répondaient « Ouisse, ouisse, ouisse... » d'une voix morne et désolée.

De la fillette, point de réponse.

Affolée, la maman allait, droit devant elle, toujours criant le nom de Louise.

Inlassablement, elle s'entendait répondre : « Ouisse, ouisse... ».

Quand son pied buta sur un ballot d'herbes.

C'était le **devantié** de la fillette aux trois quarts plein. Il lui fallut se rendre à la triste évidence. Louise avait disparu... Et nul ne la retrouva plus.

Voilà pourquoi la contrée marécageuse des « Ouisés » rappellera longtemps encore le souvenir de la fillette qui disparut en allant à l'herbe. Voilà pourquoi les petits enfants du grand-père n'osaient s'aventurer trop loin du côté des Viennes. Il leur avait raconté la triste aventure de « la Louise » afin justement, de leur inspirer la crainte salutaire des endroits dangereux.

1) D'après *Almanach de Champagne et de Brie*. 1855, p. 80 à 82.

DES ECOLIERS EN ENQUETE

L'érabla a disparu qui cachait le pignon de la vieille maison. La haie a été arrachée qui en bordait la cour, sur la rue.

Certains le regretteront. Nous-même... un peu. Tout en nous consolant. Ce sont des enfants qui vont profiter de l'espace ainsi libéré, des enfants pour lesquels les autorités municipales et départementales ont voulu des locaux fonctionnels et sains. Ce sont des en-

fants qui, dorénavant, travailleront et joueront sur l'emplacement de la « maison du grand-père », sans l'avoir connue, sans se douter qu'elle fut là, bien longtemps, à les attendre.

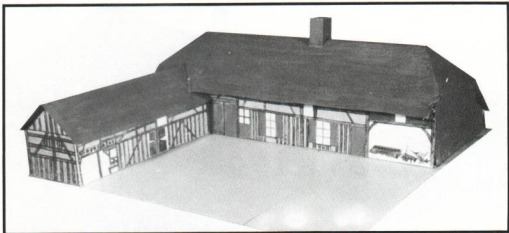
Ce sont aussi des enfants qui ont œuvré pour qu'elle ne périsse pas tout à fait. Parce qu'ils l'auront aimée et qu'ils ont voulu qu'elle ne fut point oubliée. Il y a de cela une dizaine d'années.



Maintenant qu'ils sont grands, adultes probablement, ils reconnaîtront l'enquête qu'ils ont effectuée sous la direction de leur maître, ils retrouveront les croquis qu'ils ont tracés, la maquette qu'ils ont réalisée. Ils se souviendront de leur première visite à M. Drouard — le grand-père — et des explications que celui-ci leur avait données. Ils se retrouveront dans la situation d'élèves studieux prenant, dès la seconde visite, toutes mesures sur le terrain, pour les reporter sur le plan dont le maître avait guidé le tracé. Ils vivront le travail fait en classe : les oublis qu'on découvre, les erreurs qu'on corrige.

Ils en ont fait, des visites, au locataire de la vieille maison. Le « grand-père » les a toujours très aimablement reçus. Tout heureux qu'il était de l'intérêt que ses jeunes amis portaient à ses vieilles poutres, à ses vieux murs et aux vieux toits de la maison qu'il habitait depuis de si longues années.

Grâce à ce travail soigneusement réalisé, grâce à cette idée qu'avait eue leur maître de leur proposer de s'intéresser aux maisons-fermes de Saint-André, des enfants ont donc perpétué le souvenir de la maison du « grand-père ».



Maquette réalisée par les élèves de M. Adam.

FERME MARAICHÈRE DRYATE

Il n'y a pas très longtemps encore, la ville de Saint-André n'était qu'un gros bourg de la périphérie de Troyes. Ainsi qu'en témoigne son patronyme, la vocation rurale et horticole de Saint-André-les-Vergers est fort ancienne. Le portail de son église n'est-il pas encadré de motifs fruitiers et maraichers où se mêlent les aulx, les carottes, les pommes et autres produits des jardins et vergers ?

Fruits et légumes sculptés dans la pierre attestent que les jardiniers étaient nombreux en ce village, assurant probablement l'approvisionnement de la ville proche.

Les vieilles maisons qui existent encore au milieu de la ville neuve, semblent le confirmer. Ce sont, sans nul doute d'anciennes fermes, mais des fermes de peu d'importance. Le logement qu'elles comportaient ne pouvait guère abriter qu'une famille sans domestiques. Les écuries et la grange ne pouvaient loger ni beaucoup de matériel ni un trop grand nombre d'animaux. Ces fermes convenaient bien chacune à une toute petite exploitation horticole.

Elles ont été suffisamment nombreuses pour qu'on ait pu en dénombrer une cinquantaine. Il est donc probable que chacune d'elles n'était accompagnée que de peu de terrain. Juste ce qui est nécessaire pour une culture maraichère familiale et intensive.

C'est à ce type de ferme que se sont intéressés les enfants de la classe de M. Adam. Ils avaient choisi celle qui avait conservé les caractères qu'elle dut avoir à l'origine.

C'était une chance d'en trouver une qui n'ait été ni modifiée, ni (mal) restaurée.

La vieille maison était implantée de telle façon que, seule, la cour la sépare du chemin. Bordée de haies vives, un terrain l'accompagnait, vers l'arrière, suffisamment important pour qu'on y puisse imaginer un grand, très grand jardin.

La maison et ses dépendances formaient un tout. L'ensemble était réuni en deux ailes

accollées à angle droit. L'aile principale interdisait la cour aux vents du nord et l'autre la protégeait de la pluie venant de l'ouest.

La maison d'habitation proprement dite occupait la partie centrale de l'aile principale. Elle comprenait deux chambres à feu et une vinée. Une cheminée servait à la fois pour l'âtre de la cuisine et celui de la chambre. C'est dans la cuisine que s'ouvrait la gueule du four. Chacune des pièces principales communiquait avec la cour par une porte et une seule fenêtre.

La vinée n'était qu'un réduit aveugle situé sous le toit basse-goutte nord. Le four en occupait une importante partie.

Du côté sud, la maison d'habitation était flanquée d'une remise ouverte tandis que l'angle nord-ouest de l'équerre était occupé par la grange.

On accédait au grenier par une échelle extérieure. Le toit de tuiles plates débordait largement sur la façade, la protégeant ainsi de la pluie et du soleil.

L'ensemble était maçonné de bois et de torchis, le rez-de-chaussée monté sur poutres verticales confortées de quelques décharges obliques (Cf FOLK. CH. n° 42), le dernier étage, correspondant au grenier, était charpenté de bois horizontaux, parallèles aux sablières.

M. Jean Adam n'exclut pas que le constructeur a pu employer des matériaux de récupération provenant de l'ancienne abbaye de Montier-la-Celle. Aussi bien des bois de charpente que des pierres pour le four.

Au sol donc, un assemblage de poteaux et tournisses dressés de bas en haut, laissant entre eux des marelles d'environ 25 cm de large. Au niveau du grenier en revanche, les poutres étaient charpentées en suivant l'horizontale et leur espacement était plus important qu'entre les tournisses du dessous.

Les unes et les autres étaient soutenues de quelques décharges obliques dont le rôle consistait à empêcher que l'ensemble de la charpente se déforme.



On peut imaginer que le type d'assemblage horizontal est moins bien charpenté que celui dont les poutres sont verticales. Il semble moins résistant. C'est probable. Les murs du rez-de-chaussée étaient destinés à supporter le plancher ou un « sinotage » sur lesquels devaient s'entasser les récoltes. On comprend qu'on les ait prévus reposant sur de solides étais dressés debout. Les murs du dessus, au contraire, n'avaient rien à supporter, le toit reposant en totalité sur les poteaux principaux au lieu de peser directement sur les murs. La partie haute de ces murs pouvait donc avoir été traitée plus légèrement, à moindre frais. D'où, semble-t-il, une différence dans le positionnement des poutres et leur densité.

Comme dans toutes nos constructions charpentées de bois, ce sont des « palsons » qui faisaient la liaison entre les poutres : morceaux de bois grossièrement fendus dont une extrémité était taillée en pointe et l'autre en biseau. D'un côté, la pointe s'encastrait dans une encoche ponctuelle tandis qu'on avait fait glisser le biseau dans une rainure, de l'autre côté, dans laquelle on l'avait enfoncé « à serre ». C'est ainsi, du fait de cette manière de procéder, que rares sont les palsons qui ne se présentent pas légèrement en oblique par rapport à la charpente.

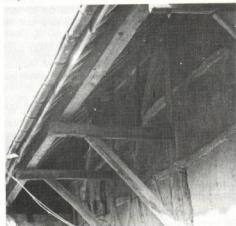
Primitivement torchés extérieurement puis intérieurement d'un mélange de terre et de paille, sinon de fumier, la plupart des murs avaient conservé leur revêtement. Quelques uns étaient nus extérieurement ; le torchis était tombé. Sans lui, l'ensemble tournisses, guettes et palsons, n'en avait pas moins fière allure.

Le constructeur avait prévu que les murs qu'il édifiait ainsi soient gardés des intempéries : de la pluie, de la neige et même du

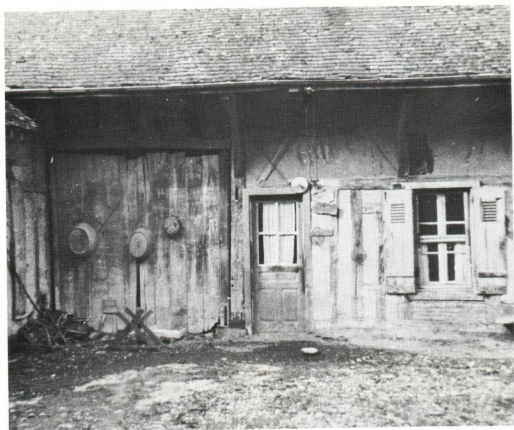
soleil. Un auvent fort important protégeait la façade sud. Le toit débordait largement du pignon ainsi qu'au dessus des murs est et ouest. Un large toit basse-goutte tombait à moins de deux mètres du sol isolant les bâtiments du côté nord. Seule la rive du toit qui surplombait le bâtiment d'habitation était garnie d'un chéneau pour recueillir l'eau de pluie. Partout ailleurs, celle-ci s'égouttait directement sur le sol.

Dans leur ensemble cependant, les murs avaient peu souffert des intempéries. La plupart d'entre eux remplissaient encore parfaitement leur office protecteur.

Large avancée de toit.





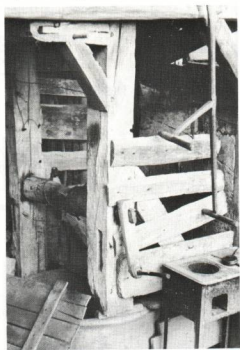




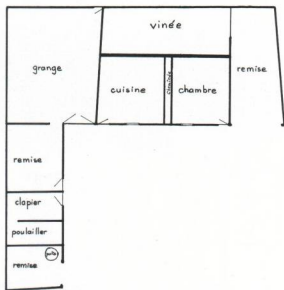
Porte à deux vantaux.



Le puits sous l'appentis.



23,80 m



Plan de la ferme maraîchère de M. Drouard



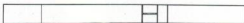
Façade principale Sud, habitation et remise



Face Est, dépendances



Façade Ouest, habitation et dépendances



Face Nord, vinée, remise et grange

Le plafond des deux pièces habitables était recouvert d'un terril qui les isolait confortablement. Posé directement sur des solives apparentes, un plancher supportait une épaisseur d'environ 15 cm de terre (d'où le nom de terril) mêlée à de la paille hachée, un peu analogue aux torchis des murs, quoique de confection plus grossière. L'ensemble contribuait donc à la bonne isolation thermique du logis. Si nous ajoutons qu'il fallait descendre une marche pour entrer dans la cuisine et la chambre, et encore une autre avant de pénétrer dans la vinée, nous aurons une idée de l'ensemble des « moyens » que le constructeur avait accumulés pour garder les occupants du trop grand froid, de la chaleur, du vent et aussi de la pluie.

Entrons en cette demeure, descendons cette marche et pénétrons dans la cuisine. Apparemment, point de coin évier. Peut-être se trouvait-il autrefois sous la seule fenêtre qui éclaire la pièce car sa place était là, en toute logique. Dans cette cuisine, on trouvait une cheminée et le four. La gueule de celui-ci s'ouvrait perpendiculairement par rapport au fond de l'âtre, ses fumées s'échappaient sous le manteau de la cheminée et la masse de sa construction était enfermée tout entière à l'intérieur du bâtiment.

Une porte mettait en communication la cuisine et la chambre. Celle-ci n'était éclairée que par une seule fenêtre percée dans la façade sud. Une porte extérieure, symétrique de celle de la cuisine la desservait de même façon. Sa cheminée était adossée à la première de telle sorte que les deux conduits juxtaposés percent le toit au beau milieu de l'aile principale.

Quant à la vinée, on y accédait par la cuisine.

Elle était éclairée et aérée par un lucarneau ouvert sous le toit basse-goutte. On y conservait au frais les légumes et la boisson. C'était une sorte de débarras.

Point d'escalier pour monter au grenier situé au-dessus du logis. On y accédait, par l'extérieur, à l'aide d'une échelle.

À l'extrême est de cette aile, une sorte de remise était complètement ouverte sur la cour. Était-elle destinée à engranger le bois, à emmagasiner les légumes fraîchement sortis du jardin ? S'en servait-on comme d'un abri pour préparer le travail de la terre ? Y remisait-on les outils ? On y pouvait aisément faire entrer une voiture, sous un linteau très large de près de 5 mètres soutenu par deux pièces légèrement cintrées placées aux encadrements.

La grange occupait l'angle formé par la juxtaposition des deux ailes. Point de « sinotage » au niveau du 1^{er} étage. Cette grange totalisait l'ensemble du volume compris entre le sol de terre battue et les tuiles du toit. Une grande porte à deux battants ouvrait sur la cour et permettait l'entrée d'une voiture charretière. Chacun de ses deux vantaux était solidaire d'un poteau porteur dont le tenon supérieur s'engageait dans un logement percé dans une poutre formant linteau. Les étriers

métalliques qui enserraient la base de ce poteau pivotaient sur une pierre d'angle fixée de chaque côté. Contrairement à la majorité des portes de ce type, celle-là n'était pas percée d'un portillon. La seule porte piétonne qui ouvrait sur cette grange était située sur l'arrière du bâtiment ; elle coupait l'extrémité inférieure du toit basse-goutte.

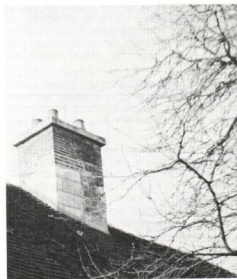
La seconde aile était occupée par deux écuries et un hangar. On pénétrait dans chacune des écuries par une porte à deux portillons superposés. Le battant supérieur permettait à l'air et à la clarté d'entrer dans le local.

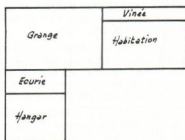
Le hangar situé à l'extrémité de cette aile avait une moindre surface que la remise du bâtiment principal. Il abritait un puits dont le bâti extérieur semblait curieusement supporter le plancher du premier étage.

On pouvait accéder au grenier à foin qui surmontait les deux écuries par une porte dont l'extrémité supérieure mordait, elle aussi, sur le toit. Peut-être le couvreur avait-il prévu de la chapeauter d'une lucarne ? Peut-être ne l'a-t-il pas fait par mesure d'économie.

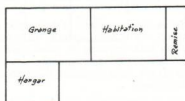
Nous aurons terminé la description de cette maison maraîchère, lorsque nous aurons dit qu'elle était couverte de tuiles plates et que les chevrons de sa charpente affleuraient la rive du toit, sans ornement ou protection supplémentaire.

On la disait vieille de plus de deux cents ans et on pensait qu'elle avait dû être autrefois couverte de chaume. Mais les légendes se forment vite, qui attribuent à qui ne le mérite pas un âge beaucoup plus important qu'il faut, et des qualités qui semblent ajouter à sa renommée. Telle qu'elle était, la vieille maison avait son charme. Robuste, construite pour résister aux injures du temps, agréable en été, confortable en hiver, telle était (telle fut) la maison du grand-père.

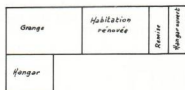




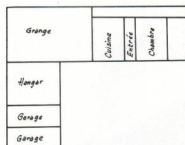
Ferme n° 1



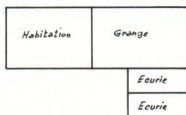
Ferme n° 7



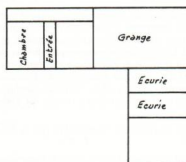
Ferme n° 17



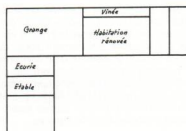
Ferme n° 19



Ferme n° 43



Ferme n° 48



Ferme n° 3

D'AUTRES FERMES MARAICHERES A SAINT-ANDRE.

Après avoir étudié avec beaucoup de soin, la maison de M. Drouard, les élèves de M. Adam voulurent connaître si d'autres fermes du même type existaient aux alentours, transformées ou non, reconnaissables, en tous cas, à la façon caractéristique dont leurs deux ailes s'accrochent à angle droit.

C'est ainsi qu'ils purent dénombrer, à ce moment là, plus de cinquante propriétés qui furent autrefois bâties de même façon.

Nous les retrouverons sur le plan de la ville, telles qu'ils les ont notées et numérotées. Avec eux nous en passerons quelques unes en revue.

La première, comme il se doit, porte le n° 1. Elle est sise au n° 9 de la rue de l'Abbaye de Montier-la-Celle. Le bâtiment d'habitation a été rénové mais on distingue fort bien la cheminée centrale à double conduit plantée en son milieu, entre les deux pièces principales. La grange se trouve à la rencontre des deux ailes et ses grandes portes s'ouvrent, elles aussi, sur la cour. Un hangar d'une certaine importance fait suite aux écuries. Il est doté d'un pignon spécial qui lui donne une allure d'aile supplémentaire.

Deux autres fermes (7-17) apparaissent également conçues sur le même plan, avec la même disposition des éléments qui les composent. La maison d'habitation occupe bien le centre de l'aile principale. L'angle formé par la rencontre de ce premier bâtiment et de celui des dépendances accueille une grange spacieuse dont la grande porte ouvre sur la cour. Dans la maison n° 7, actuellement couverte de tuiles mécaniques, cette porte de grange est surmontée d'un pignon avançant largement au dessus d'elle. Cette sorte de grand auvent que l'on rencontre d'ailleurs généralement au-dessus des portes de granges isolées, permettait d'abriter rapidement, en cas de pluie, les voitures contenant fourrage ou récoltes.

L'accès aux greniers à foin, situé au-dessus des écuries ou des remises, se fait par des ouvertures plus achevées que celles de la maison du grand-père. Elles sont toutes surmontées d'une avancée en forme de toit qui les embellit tout en les protégeant.

La maison n° 12 est, elle aussi, bâtie semblablement. Un auvent abrite bourgeoisement l'entrée de la grange. Il en est de même pour celles qui portent les numéros 30 et 47.

Presque semblables dans leur conception sont aussi les maisons n° 19 et n° 3, 65 rue de la Fontaine Saint Martin et 53 rue Pierre de Celle, à cette exception près que la porte principale de la grange s'ouvre sur l'arrière des bâtiments. Inutile de préciser que le pignon qui surmonte cette porte, enclavé dans la pente énorme du toit basse-goutte, paraît relativement plus important que celui d'une maison dont la porte de grange s'ouvre sur la cour. Ce n'est qu'une impression.

Autre caractéristique commune à tous ces bâtiments : la large avancée du toit au-dessus des murs de façade ou des pignons, largement soutenue dans son inclinaison par des jambes de force proportionnées au poids de toiture à supporter.

Les deux fermes, n° 43 et 48, sont du même type que les précédentes. Elles s'en différencient quelque peu par l'implantation de leurs bâtiments annexes en particulier. Le constructeur les a placés à droite de la maison d'habitation alors que la plupart des autres possèdent leurs dépendances sur la gauche. Les unes ne diffèrent des autres que par cette disposition inversée de leurs composantes. L'une étant le reflet de l'autre en un miroir, comme séparées par un axe de symétrie.

La partie supérieure de l'auvent de grange est occupé par un pigeonnier dans la maison n° 48. Ce n'est pas rare dans nos régions.

Le bâtiment n° 43 est maçonné de craie au niveau du rez-de-chaussée alors que la grange et les greniers sont charpentés de bois avec panneaux de torchis. Les portes à linteaux arqués sont encadrées de briques. Il ne semble pas que les ouvertures percées dans la rive du toit aient jamais été abritées par des lucarnes. Seule une large encoche dans la toiture permet une entrée facile dans le grenier.

Un grand nombre d'habitations du même type subsistaient à Saint-André, au moment où les élèves de M. Adam menèrent leur enquête. On en reconnaissait facilement les deux ailes, même si de nombreuses transformations les avaient sensiblement modifiées. Et maintenant encore, pour celles qui demeurent, on distingue nettement, le corps de logis autour de la cheminée à deux corps, la situation de la grange à la jonction des deux ailes, la présence d'un toit basse-goutte orienté vers le nord ou le nord-ouest une avancée importante des autres pans de toiture au-dessus des façades et des pignons, le fait que les dépendances encadrent les pièces habitables. Ce sont des caractéristiques qui se perdent. Qu'on les trouve encore réunies aujourd'hui en totalité ou qu'on n'en distingue plus que deux ou trois d'entre elles, on n'en reconnaît pas moins la ferme maraîchère de Saint-André-les-Vergers.

Cette maison, conçue pour le travail en même temps que pour l'habitation et le logement de quelques animaux devait répondre exactement aux besoins de ses utilisateurs puisque toutes ont été bâties sur le même modèle ou peu s'en faut.

A qui l'importance en surface au sol n'a pas suffi, il est venu l'idée d'y ajouter une aile. Telles ces maisons n° 2 ou 31, bâties en U mais dont le bâtiment d'habitation occupe toujours le centre, qui abritent une grange qui se situe toujours à l'angle des deux ailes et dont le toit fait toujours largement saillie.

Les écoliers de Saint-André les ont retrouvées, ces maisons qui sont les leurs, encore existantes, au beau milieu de leur ville. Ils les ont découvertes, s'ouvrant sur la rue ou ca-

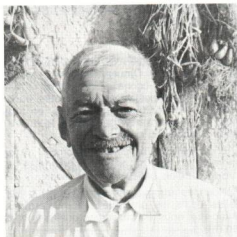
chées entre deux immeubles modernes. Ils en ont compté plus de cinquante.

Mais c'est seulement dans la maison du grand-père qu'ils ont pu trouver l'ensemble des traits que ces bâtiments durent posséder à l'origine.

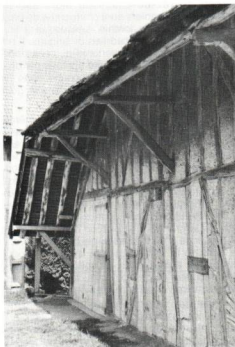
C'est la maison du grand-père qui devait mourir. C'est elle qui devait tomber sous la pioche des démolisseurs.

Mais quelques autres nous restent... à Saint-André. Il n'est pas impossible qu'on en découvre ailleurs, en cherchant bien, dans la périphérie de Troyes, qui leur ressemblent. A Saint-Parre-au-Tertre, par exemple, au hameau de Baires. A Prugny, de l'autre côté. Et probablement en d'autres villages où nous aurons plaisir à les reconnaître. Parce qu'un maître et ses élèves ont bien voulu attirer notre attention sur elles.

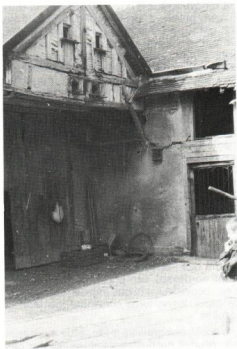
J. DAUNAY.



M. Drouard



Maison n° 21



Maison n° 30

Maison n° 48





Maison n° 47

Maison n° 43





Maison n° 7

Maison n° 12



L'étude du cadastre (celui de 1870 révisé en 1958 et celui de 1828), l'observation des voies de communications et des différents lieux-dits de la commune de Saint-André nous donnent une étude assez précise du village tel qu'il existait au XVIII^e et au début du XIX^e siècles.

La partie basse de Saint-André (qui occupe une surface importante) était couverte par un marais qui gênait considérablement le développement de la vie rurale de l'agglomération et ses relations avec la ville voisine.

Un plan ancien nous permet d'avoir une plus juste idée de l'importance de ce marais. L'observation des courbes de niveau sur carte I.G.N. situe la limite de ce marécage à la courbe 110.

Nombre de lieux-dits en attestent l'existence :

Rue du gué (rue Médéric). Endroit, dans le marais, où l'on peut passer à pied sec.

Rue de la Grande Planche. Actuellement, rue Jeanne d'Arc. Accès à Troyes.

Lieu dit La Grande Planche. Difficile à cause des marécages. Les grandes planches permettaient la sortie du marais.

La Planche (verbale). Passage sur le marais.

Les Ouisés. Voir la légende de Louise.

Les Suivots. (Chemin et lieu dit). Chemin qui contourne le marais.

L'île Germaine. Elle émerge au-dessus du marais.

Hypothèses :

- 1) Elle appartenait à un M. Germain.
- 2) Des Germains y ont séjourné.
- 3) L'appellation en était plutôt empruntée au souvenir du passage de Saint Germain d'Auxerre qui, non loin de là, sur la route proche, aurait rencontré Saint Loup.

Rue du pont aux prêtres. Passage entre l'habitation des prêtres et l'église.

Chemin des Marivots. Chemin dans le marais.

D'autres lieux-dits sont le reflet des activités rurales des habitants de Saint-André :

La Linchère. La chemin des Roises. Rappelent les trous d'eau où l'on faisait rouir le lin.

Les Vignots. Moque-bouteille. Lieux plantés de vignes. Ces vignes produisaient, disaient les moines, un vin de mauvaise qualité.

Les Vieux Cortins. Les cortins désignent l'endroit où l'on trouvait des jardins maraichers. (C'est là que se situait la maison de M. Drouard).

Cliquat. Moulin à aubes, sur les ruisseaux, à la limite avec La Rivière de Corps. Le cliquet des engranges a donné son nom au lieu dit.

Quelques unes de ces appellations font état d'activités liées à la proximité de l'Abbaye :

Les Tuileries. Rue du Four. (Actuellement rue de la République). Les vastes bâtiments monastiques, avec leurs églises et chapelles, auxquelles s'ajoutaient des celliers, des écuries, des forges et autres habitations diverses, exigeaient briques, tuiles et faitières. Il était donc habituel de voir des tuileries s'installer à proximité des grandes abbayes moyennageuses.

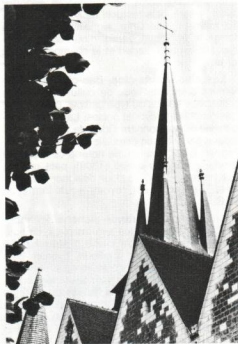
La Fourche aux Moines. Terrains cultivés.

Les Vergers. Entre le Bas Clos et l'Abbaye de Montier-la-Celle, terrain fertile planté d'arbres fruitiers.

Les Bas Clos. Pâtures entourées de haies en clôtures, situées entre la route d'Auxerre et la rue Thiers. Dans ces prés on allait conduire les moutons et les vaches.

Les Hauts Clos. C'est l'endroit le plus élevé du village, près de Troyes.

Jean Adam et ses élèves.



LIEUX-DITS DRYATS

Les lieux-dits portent des désignations qui remontent souvent fort loin dans le temps car les hommes ont eu très tôt le besoin de définir les terrains qu'ils parcouraient. Quel meilleur signifiant pouvaient-ils trouver que celui qui caractérisait géologiquement ou géographiquement ce qu'ils voyaient : forêt, marais, colline, source, etc. Plus tardivement ce sont des faits remarquables qui définirent certaines parcelles : maisons brûlées, moulin brûlé, homme mort, etc. ou des activités spécifiques : moulin, four, tuilerie, forge, église, lavoir, etc.

Pour ces raisons nous pensons qu'il serait souhaitable que les Municipalités s'efforcent à conserver ces désignations, même lorsqu'elles apparaissent désuètes ou incompréhensibles, car elles sont à l'origine même de l'histoire de l'homme et de la société. Par ailleurs, nous pensons qu'il est plus agréable d'habiter « Rue Notre-Dame-des-Près » ou « Rue de la Reine-Blanche » plutôt que « Rue Thiers » ou « Rue de la République » ou, pire encore, dans la « 12^e avenue » ou dans la « 147^e rue » !

C'est dans cet esprit que nous avons voulu examiner quelques lieux-dits dryats :

Les vieux cortins : ce sont d'anciens jardins, au sens large de domaines ruraux, du vieux français *cort* (1080), *cortil*, *cartin*. Le latin populaire *cortis*, du latin *cohors*, *cohortis*, avait le sens plus restrictif de cours de ferme. La même racine *Gher*, signifiant enfermer, a formé le francique *gardo*, d'où l'anglais *garden*, l'allemand *Garten* et le champenois *gart* et *jart*.

Les clos. Hauts-clos. Bas-clos sont également d'anciens lieux de culture bordés de haies, des enclos de type gaulois. *Clos* au XII^e désignait les jardins et enclos. La racine européenne *Klew*, donnant l'idée de fermer se retrouve dans le latin *claudere* et l'anglais *close*, fermer. Il est amusant de noter à ce sujet que le vieux français *closet* (1309), petit endroit, est passé à l'anglais pour désigner les cabinets... et nous est revenu sous forme de W.C. !

Les planches. Grande-planche. Plancher-verbale, désignent des terrains plats, de petites plaines, du gaulois *plania*, plaine. Le mot dialectal *planche* est d'ailleurs toujours bien connu des jardiniers amateurs ou professionnels qui ne manquent jamais de vanter la qualité de leurs **planches de fraises** ou de leurs **planches de poireaux**. La racine européenne *Pela*, plat, étendu, est également à l'origine de l'homonyme latin *planis* et de l'allemand *Planke*, planche de bois.

La Linchère, c'est le champ semé de lin, du latin *lineum*, lin. Il y eut ensuite confusion phonique entre *linière* (XII^e) et *linge* (1125) pour former l'ingère puis **linchère**.

Les Roises (XIV^e) sont les rouissoirs, de l'ancien *roer* (XIII^e), rouir, de *roir* (1265), croupir, issu du francique *rotjan*, haut-allemand *Rotten*, pourrir.

Le Voué est un gué, d'où la **rue-du-gué** et le **chemin-du-voué** qui y conduisent. Le vieux français *guær*, *guéer*, mouiller, vient du latin *vadum*, gué, par gutturalisation de la vélaire. On retrouve des lieux-dits similaires à Troyes, le **Véon**, le **Grand-Véon**, le **Véon-à-l'âne**, ou des fouilles archéologiques ont permis de découvrir des armes de la période gauloise.

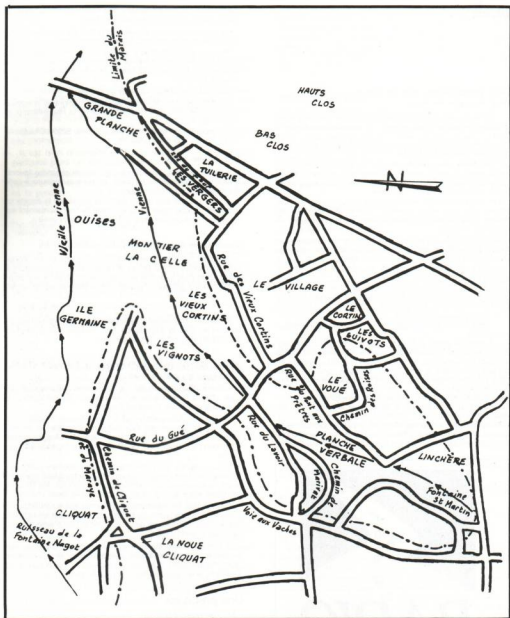
La Noue, Noue-cliquat, du gaulois *nauda*, désigne un pâturage, une prairie humide. C'est sans doute pour cette raison que le chemin qui longe la noue se nomme la **Voie-aux-vaches**. Une autre évolution du mot *nauda* a donné le lieu-dit les **Noës** (**Les Noës-près-Troyes**). Lequel, par la fantaisie des « releveurs » de cadastre est devenu « **Noël** », dit le **Chemin-des-Noëls** à Troyes !

L'île germaine, comme son nom l'indique (presque) c'est une île naturelle située au milieu des marais car le mot germaine vient du latin *germane*, évolution de *genuine*, *genuinus* qui signifie inné, nature.

La fontaine nagot : ce nom a sans doute été déformé par aphérèse. C'est la « source-qui-goutte », du latin *fontana* et *gutta*, en français du XII^e siècle **fontaine à gote**. Cela pourrait toutefois être également la « source-d'eau-sale », la **fontaine agot**, car *agot* (1280) signifiait canal, égout... ?

Il y aurait beaucoup à dire encore sur les nombreux lieux-dits de Saint-André-les-Vergers mais, en nous réservant d'y revenir, nous terminerons en mentionnant le **chemin des Pituites**, nom caractéristique des lieux humides et marécageux puisque la **pituite**, du latin *pituitaria*, est un des anciens noms de la scrofulaire, plante connue dans la médecine traditionnelle sous ces deux espèces : la *scrofularia aquatica*, dite herbe-aux-poux, herbe-carrée ou nief et la *scrofularia nodosa*, dite herbe-aux-hémorroïdes ou herbe-aux-écrouelles.

G. ROY.



Plan des lieux-dits

Maison n° 1



Des précisions sur la faux.

Faux et usage de faux.

« Lame d'acier légèrement recourbée, fixée à un long manche dont on se sert pour faucher ; la faux est l'attribut de la mort.

Le faux en matière civile et commerciale est un crime. Tout ce qui est faux sent la torture.

C'est avec ces connaissances, ce langage intellectuel, puisé dans le petit Larousse scolaire que, de chez moi au quincailier, et de là à mon pré, je suis enfin arrivé en tremblant, pensant à la mort et au crime.

On m'avait assuré que la faux s'emmanchait avec une bague, une cale et un marteau. J'ai essayé de bien des façons. Cela ne marchait pas. Aucun danger de couper les pattes aux fourmis.

Heureusement, j'ai vu le vieux père Emile Cocagne, tout bossu mais expérimenté par les temps du siècle passé où l'on fauchait des hectares à la main. Il s'écria :

— Idiot de jeune ! Ne vois-tu pas que ta faux est trop ouverte - ? Débride-là !

Au marteau, je desserre le talon de la lame en frappant la pointe du coin. Et je fixe à nouveau la lame après lui avoir donné un angle plus aigu par rapport au manche. Et j'essaie.

— Ça va encore plus mal !

— Bien sûr et je t'attendais là ; ta faux est trop « fermée » maintenant.

J'ai enfin su régler mon instrument de torture. On fait pivoter sur le genou l'extrémité du manche. La pointe doit passer à quelques doigts en arrière du talon. Après, essayez de bloquer fermement le coin avec le marteau, sans rien décaler. Vous m'en direz des nouvelles. Il faut jurer pour y arriver, et encore !

— Faucher n'est pas piocher, dit le père Emile.

— La faux n'est pas un avion, riposte le père Henri, son voisin et conscrit.

Si la faux est tenue trop haut, on a l'air de piocher et on fauche au petit bonheur. L'herbe se couche mais ne se coupe point. Si l'on se lance trop fort, on risque d'empiquer la lame

dans le sol. La retirer n'est pas aisé et l'on risque de casser le talon. L'acier est sec et fragile aux chocs.

Le secret est de tirer doucement la faux en la faisant pivoter autour de la main gauche. C'est un travail d'art.

Mais en aiguisant la faux avec la coque sortie d'une antique corne de vache, je me suis profondément entaillé l'index et le sang giclé ; je sens mon cœur battre et cela me fait mal à chaque pulsation.

Où, la faux est bien l'attribut de la mort ».

Roland Louvrier. Miettes Paysannes, poignées d'humus. Prix littéraire 1963 du Conseil Général de la Haute-Marne, p. 103 à 105.

En vente chez l'auteur, à Villiers-le-Sec, 52000 Chaumont. 25 F, C.C.P. 206 64 D Châlons.

Une bonne coque.

« Selon certains, une bonne coque devait répondre favorablement à l'épreuve de la salive, épreuve supérieure à celle du toucher et à celle du regard.

L'acheteur crachait sur la pierre et posait sur le liquide un tout petit fétu de paille. Celui-ci devait tourner rapidement sur lui-même, témoignant ainsi que la pierre était bonne ».

R. Louvrier.

L'embauche des moissonneurs à Villiers-le-Sec.

C'étaient les manouvriers du village et surtout des vigneronns des vallées de la Dhuy et de la Renne... qui aidaient à la fenaison puis à la moisson. La louée se faisait à la Pertecôte chez les patrons. Il y avait bonne table et jeu de quilles sur la place...

R. Louvrier.

A Rumilly, Trannes et Villemorien (A.) cette embauche correspondait avec la déghustation des « roulées », le lendemain de Pâques (CF FOLK. CH. n° 59-35).

Date de la fête patronale à Droyes (H.M.)

De Mme Anne-Marie Aubertin.

« Notre village possède une imposante église dédiée depuis 1647 à Notre-Dame de l'Assomption. Depuis cette date elle s'appelle Notre-Dame de Droyes.

On pourrait donc penser que la fête patronale a lieu chaque 15 Août, or, il n'en est rien puisque cette fête se déroule chaque année, le jour de la Sainte Jeanne d'Arc. Comment expliquer ce changement de date ? Voici la légende qui l'explique.

Chaque année, les habitants de Droyes auraient eu recours à l'aide des habitants de Colombé-le-Sec pour faire les moissons. Inversement, au moment des vendanges, les Droyens partaient aider les vignerons de Colombé-le-Sec.

Si bien que les habitants de Colombé-le-Sec participaient toujours à la fête patronale de Droyes, tandis que les Droyens ne pouvaient profiter de celle de Colombé qui n'avait pas lieu pendant la vendange.

Il y avait là une injustice que les Droyens ont voulu voir cesser en changeant la date de la fête patronale. Ils n'étaient plus obligés, ainsi, d'arrêter leurs travaux ni de nourrir leurs ouvriers, alors que ces derniers ne travaillaient pas ».

Une précision.


M. Joël Nevers précise :

« Vous indiquez (FOLK. CH. 68-25, note 21) qu'à Charbuy on moissonnait avec le **quain** (ou **cueillon**). En fait, il s'agissait du second passage, de la seconde coupe des seigles, pour récupérer le **jaume** servant de lièze. La partie noble, la belle paille était sciée à la faucille.

Le seigle était, vous le voyez, l'objet d'un travail particulier puisque la technique du battage était également spéciale ».

C'est une ancienne coutume que de couper les céréales en deux fois : l'épi d'abord et la paille ensuite. Marc Bloch. **Les caractères originaux de l'histoire rurale française t. I**, p. 48, explique que cette façon de pratiquer tenait au fait que l'ensemble des habitants partageait souvent autrefois, avec le propriétaire, le produit de la récolte. La vaine pâture en est un exemple plus proche de nous.


« Rien de plus significatif que le droit d'éteule. Une fois libre des moissons, la terre n'est pas immédiatement abandonnée aux bêtes ; les hommes, d'abord, s'y répandent à la recherche des chaumes — c'est le sens d'éteules — qu'ils emploient à couvrir leurs maisons, dont ils font des lièzes pour leurs étables, parfois qu'ils brûlent à leurs foyers ; ils la prêtent sur les labours, sans se préoccuper des limites de parcelles. Et cette faculté paraît si respectable que l'exploitant n'a pas la permission d'en réduire le profit, en faisant couper les blés trop près du sol. La faux est réservée aux prairies ; sur les emblavures... seule est autorisée la faucille qui tranche



**RADIO
TAXIS
DRYATS**

TOUTES DISTANCES

**COURSES SUR RENDEZ-VOUS
REMBOURSÉS TOUTES CAISSES**

 **79.15.39**

SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

R.M. 306 122 375



haut... L'épi est « au maître de la terre », la paille, à tout le monde ».

Une très belle exposition.

Elle avait pour thème « L'outil et le bois » et s'est déroulée début avril, dans le cadre sympathique de la Chapelle du Lycée de Chaumont (H.M.).

Une année durant, une équipe d'enseignants et des élèves du Lycée d'Enseignement professionnel de Chaumont, des instituteurs et des animateurs de la Fédération des Œuvres laïques et de l'Office national des Forêts, y ont travaillé.

Bel exemple de réalisation collective. La réussite a comblé ses promoteurs.

Il est bien dommage que cette exposition n'ait duré que quelques jours car elle aurait mérité mieux.

Heureusement, une plaquette a été éditée, fort bien composée et qui séduira les amateurs d'anciens outils. On peut se la procurer, pour 5 F., à la F.O.L. 5 rue Decrès, 52000 Chaumont.

De Nouvelle Calédonie.

« Si je n'avais pas... je n'aurais pas... »

En nettoyant chez un locataire parti, je tombe sur Charlie-Hebdo. Je lis, je m'abonne. Un jour Charlie-Hebdo recommande Le Peuple Français. J'écris, je lis, je m'abonne. Un autre jour, Le Peuple Français recommande votre Folklore de Champagne. J'écris, je lis, je suis conquis et... »

Ajoutons que notre nouvel et lointain adhérent a « dévoré » la collection qu'il nous a commandée et nous a fait part de nombreuses remarques. Nous l'en remercions.

Avis.

Recherche descendants des VAUCHER, SUGOT, PASTOR, CAZALA, BARSAN, SIDON, LAURENT, KUHN, typographes rapatriés de Nouméa en 1896. Pour photos et souvenirs. Mme Gouteyron-Kuhn, 3 rue Arsène, Trianon, Nouméa. Nouvelle Calédonie.

LIJOU

Le lian. Amis du parler gallo.

Rennes. Mars 1980.

« Est l'anéï du patrimoine. On en caouze ; on en prêche... »

I nous montèrent les cathédrales, Versailles, l'art abstrait, Biaubourg, en byeu-byan-rouge, et y en a qu'pour les « grands auteurs », les « vedettes » et des chefs-d'œuvre ». Et si ren n'est trop biau pour nous abobé do « la danse française », le « roué soulai » et « le miroué d'une nation ».

Nous aoutes, j'allons à not manière v'enterteni du patrimoine. On n'vous caousera pàs d'la Tour Eiffel, d'Opéra, d'Olympia ou du Moulin Rouge mais d'not tchulture ».

De cœur avec vous, amis bretons.

Lemouzi.

Tulle. Avril 1980.

Robert Joudoux. Une exploitation agricole à Allasac en 1784. André Magnoux. Le chemineau, etc.

Aguiaine.

Grandjean. Mars-avril 1980.

Mme Fournier. Les puriniers. (Ce sont les domestiques chargés par le fermier de ramasser les fientes que laissent tomber les bestiaux de la ferme).

Jean Thibaudeau. Meunier à Meursac.

M. Rijol. Les allumettes de contrebande.

A. Bouchet. Histoire de loups.

Mme A. Cadet. (Inventaire) à Beauquillé (Charente)... au début du XIX^e siècle.

Les cahiers haut-marnais.

Chaumont. 1^{er} trimestre 1980.

Dans ce bulletin, M. A. Garnier fait une analyse très pertinente d'un ouvrage publié par le Comité du Folklore champé-

nois : Façons de parler en Champagne. La notice de M. Gallion-Boisselier : c'est ainsi qu'on « causait » à Champigny-lès-Langres, en particulier, lui inspire un certain nombre de remarques. Tout en étant présentées comme des critiques, celles-ci n'en sont pas moins très constructives. On ne peut qu'en conseiller la lecture à qui veut entreprendre un glossaire de mots anciens.

Idées pour tous.

33 rue Auguste Bosc, 30000 Nîmes.

Insère gratuitement sur tous sujets et centres d'intérêt, articles, récits, poésies, extraits, notes de lecture, etc.

Sous la signature de Hervé Sarvry, il est rendu compte de notre numéro sur la faux.

Le peuple français. Revue d'histoire populaire.

Evreux. Janvier-mars 1980.

Cite notre n° 67 La Révolte des Vignerons dans le Barsequanais.

De nombreux lecteurs de cette fort intéressante revue nous ont écrit de tous les coins de France pour obtenir l'étude de Françoise Weining.

A tous nos adhérents qui sont passionnés d'histoire, nous recommandons de lire au moins un numéro de cette publication. Nul doute qu'ils apprécient la volonté qu'ont ses rédacteurs de s'attacher plus à l'histoire du peuple qu'à celle des souverains, des batailles et des traités.

Le peuple français, 32 rue Chattraine, 27000 Evreux.

Michel Roche. Le travail des enfants au XIX^e siècle.

« De la déclaration même de l'industriel, il résulte que les enfants de dix à douze ans suivaient l'équipe à laquelle ils étaient attachés. Or la première équipe travaillait de midi à 11 h 1/2 du soir, et la seconde de minuit à 11 h 1/2 du matin, avec une demi-heure de repos. Les jeunes enfants étaient donc assujettis à une durée de onze heures de travail effectif dont une partie de jour et l'autre de nuit ». Extrait d'un rapport daté du 25 juillet 1882 — il y a juste cent ans — déposé aux Archives de l'Aube.

Qui dira ce que doit notre industrie, donc notre confort, aux enfants de jadis ?

Un livret ronéotypé. 15 F au CDDP, rue Saint-Martin 85 Aires. 10000 Troyes.

Evocations.

Crémieu. 4^{er} trimestre 1979.

Gérard Viallet. Une enfance à l'atelier ou le travail des enfants dans l'industrie textile du Viennois au XIX^e siècle.

Dans le début de cette étude, l'auteur évoque l'importance de l'industrie textile dans le Bas Dauphiné ainsi que les conditions d'embauche dans la draperie et la soierie. Il montre comment l'exploitation des enfants répondait alors à une nécessité technique, à un impératif économique et social.

Ch. Talon. Les rouleaux de pierre en Bas Dauphiné. Grands rouleaux prévus pour les travaux des champs ainsi que rouleaux tout aussi pesants, moins larges mais d'un diamètre supérieur, destinés au battage des céréales.

Linguistique picarde.

Amiens. Mars 1980.

Presque entièrement consacré à la suite d'un : Essai sur l'étymologie des noms de cours d'eau du type « Yère » et « Hière », par Ghislain Gaudelroy et Robert Loriot.

Ethnologia.

Limoges. Automne-hiver 1979

J.-L. Boithiat et C. Mondin. Ocher. Une étude fort précise avec d'agréables croquis. Il s'agit des maisons et des éléments architecturaux (fenêtres, portes de granges, pigeonniers, auvents, puits) d'un hameau des Varennes limagnaises.

C. et M. Privai. La correspondance d'un scieur de long ambulant.

P. Robert. (1589-1658). D'aucunes églises recommandées pour les remèdes de beaucoup d'infirmités et de tribulations...

Mobil

Self Service

Ouvert de 6 h à 22 h tous les jours

Jacky MARCEAUX

5, boulevard du 1^{er}-R.A.M.
10000 TROYES Tél. (25) 43.00.87

ENTRETIEN TOUS VEHICULES

Centre pneus toutes marques

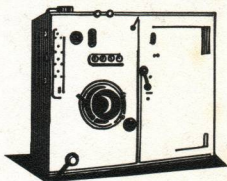
15 % de remise sur
pneus FIRESTONE

10 % de remise sur
toutes autres marques

ABONNEMENT LAVAGE
22 F pour 2 mois
sans limitation

SAINT-ANDRÉ PRESSING

29, rue Jules-Didier



Nettoyage à sec
Blanchisserie
Ameublement
Daim
Fourrure

REMISE AUX COLLECTIVITÉS

Gérard

COIFFURE masculine

66, rue A.-Thiers
SAINT-ANDRÉ -
LES - VERGERS

PARFUMERIE

soins des cheveux
coupes modernes
coiffure infrarouge
mini-vague

Tél. (25) 72.44.02

Electricité générale
Chauffage électrique intégré
Electroménager - Lustrerie
Radio - Télé - Hifi - Disques

Ets Jacques

32, rue de la République
SAINT-ANDRÉ Tél. 43.67.38

VOTRE SPECIALISTE
• THERMOR • • SCHOLTES • • THOMSON •

Distributeur LINCOLN
Machine à laver — Lave-vaisselle

mazda 626 : le mariage parfait du goût occidental et de la tradition japonaise



Les Mazda 626 sont des voitures de catégorie moyenne au dessus du moyenne gamme. Elles ont un caractère de style et de comportement des plus modernes et une tenue de route et 3 litres de poids maximum. Mazda

5 modèles de choix, 2 en 2 et 4 portes, 5 vitesses, moteurs 1600 cc, 1700 et 2000 cc, DIN, boîte à 5 vitesses manuelle et boîte auto-matique.

Et pour toutes 3 ans de garantie pièces et main d'œuvre kilométrage limité.

BERLINE GL 1600 cc, 75 ch, DIN, 4 vitesses

31.000 F*

(+ 500 F remise métal)

mazda votre concessionnaire

AUTO-SPORT

32, avenue Wilson - SAINT-ANDRÉ